

RCS : EVRY  
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01857  
Numéro SIREN : 850 213 448  
Nom ou dénomination : Suprême

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2022 sous le numéro de dépôt 24142

**SUPREME**  
**Liasse fiscale 2021**

Exercice comptable du 01/01/2021 au 31/12/2021

*Version de travail éditée le 01/06/2022*



①

## BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2022

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION  
PAR TELEDEC.FR

Designation de l'entreprise			SUPREME - SIREN : 850213448			Néant <input type="checkbox"/>		
Durée de l'exercice en nombre de mois*			12			Durée de l'exercice précédent* 12		
						Exercice N clos le 31/12/2021		
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	14 257	012		14 257	
		Autres*	014	2 322 193	016	1 268	2 320 925	
	Immobilisations corporelles*		028	1 293 645	030	96 605	1 197 041	
	Immobilisations financières* (1)		040	239 891	042		239 891	
	Total I (5)		044	3 869 987	048	97 873	3 772 114	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	204 937	052		204 937	
		Marchandises*	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 475	066		3 475	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
		Autres* (3)	072	806 672	074		806 672	
	Valeurs mobilières de placement		080		082			
	Disponibilités		084	8 367 194	086		8 367 194	
	Charges constatées d'avance*		092	56 607	094		56 607	
Total II		096	9 438 885	098		9 438 885		
Total général (I + II)			110	13 308 872	112	97 873	13 210 999	
<b>PASSIF</b>						Exercice N NET 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120		1 775	
	Écarts de réévaluation				124			
	Réserve légale				126			
	Réserves réglementées*				130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		4 543 710	
	Report à nouveau				134		-70 174	
	Résultat de l'exercice				136		366 129	
	Provisions réglementées				140			
Total I				142		4 841 440		
Provisions pour risques et charges				Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156		7 455 459	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166		574 642	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....				169	83 480	339 458	
	Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		8 369 559		
Total général (I + II + III)					180		13 210 999	
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

3

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2022

ADAPTÉ POUR LA TÉLÉ-DÉCLARATION  
PAR TELEDEC.FR

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402	14 257	404		406	14 257					
	Autres	410	364 249	412	1 957 944	414		416	2 322 193					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432	680 888	434		436	680 888					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	136 859	442	406 026	444		446	542 885					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470	6 607	472	63 266	474		476	69 872					
Immobilisations financières		480	1 031	482	238 861	484		486	239 891					
TOTAL		490	508 746	492	3 361 242	494		496	3 869 986					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500	122	502	1 146	504		506	1 268					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522	14 065	524		526	14 065					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	23 986	532	47 398	534		536	71 384					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560	2 300	562	8 856	564		566	11 156					
TOTAL		570	26 408	572	71 465	574		576	97 873					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1													
	2													
	3													
	4													
	5													
	6													
	7													
	8													
	9													
	10													
Immobilisation	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme *		Long terme		19 % ⑥		15 % ou 12,8 % ⑦		0 % ⑧	
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % ①		579		Régularisations		590	583	594	595					
TOTAL					596	585	597	599						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N0T.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : <b>SUPREME - SIREN : 850213448</b>							Néant <input type="checkbox"/> *		
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607				
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616				
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636				
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646				
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656				
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666				
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>	<b>684</b>	<b>686</b>				
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>				<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b> (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
	Dotations		Reprises						
Fonds commercial	681	683							
Immob. incorporelles	700	705							
Terrains	710	715							
Constructions	720	725							
Inst. techniques mat. et outillage	730	735							
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745							
Matériel de transport	750	755							
Autres immobilisations corporelles	760	765							
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>						<b>780</b>	
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD									
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	<b>416 264</b>						
Fusion/absorption : déficits transférés de plein droit (art 209-II-2)		982 bis	Fusion/absorption : nombre d'opérations		982 ter				
Déficits imputés		983							
Déficits reportables		984	<b>416 264</b>						
Déficits de l'exercice		860	<b>194 176</b>						
Total des déficits restant à reporter		870	<b>610 440</b>						
<b>IV DIVERS</b>									
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI, dont Madelin			325				381
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326				380
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

**SUPREME**

Société par actions simplifiée au capital de 1.778,21 euros  
Siège social : 4, rue Pierre Fontaine, 91058 Evry-Courcouronnes Cedex  
850 213 448 R.C.S Evry  
(la « Société »)

---

**EXTRAIT DE L'ACTE SOUS SEING PRIVÉ CONSTATANT LES DÉCISIONS  
UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 28 JUIN 2022**

---

[...]

**VINGT-QUATRIÈME DÉCISION**

*Affectation du résultat*

Les Associés, après avoir pris connaissance du Rapport du Président,

**décident** de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021, constituant un bénéfice de 366.128,55 euros, de la manière suivante :

- Poste « report à nouveau » antérieur : (70.174,19) €
- Bénéfice affecté au poste « report à nouveau » : 365.951,06 €
- Bénéfice affecté au poste « réserve légale » : 177,49 €
- Bénéfice affecté à titre de dividendes : 0 €

Le poste « report à nouveau » présentera désormais un solde créditeur de 295.776,87 euros.

*Cette décision est adoptée à l'unanimité par les Associés.*

[...]

DocuSigned by:

Nicolas MORIN FOREST

02318F068D614E4...

---

Monsieur Nicolas Morin-Forest  
Président  
***Certifié conforme***